

HUILE POUR BOISERIES EXTERIEURES

code 2043

COMPOSITION

Huile de lin, hydrocarbures aliphatiques, ester d'acide gras d'huile de Tall, cuisson d'huile de bois, huile de ricin, ester de résine de colophane, microcire, cobaltbis (2-ethylhexanoate), siccatifs sans plomb, antioxydants.

PROPRIETES

L'HUILE POUR BOISERIES EXTERIEURES est une huile incolore destinée aux supports bois soumis aux intempéries en extérieur. Elle pénètre profondément dans les supports, met en valeur la structure naturelle du bois et le protège contre l'humidité. Le grisaillement typique des bois en extérieur est énormément ralenti par un entretien adapté. Elle n'empêche pas néanmoins la coloration naturelle (patine) du bois. Cette huile ne contient aucun produit anti UV ou insecticide chimique de synthèse.

Destinée au traitement préventif ou en entretien sur les bois poncés, rabotés ou bruts de sciage en extérieur. N'est pas adaptée pour les menuiseries (portes, fenêtres etc..).

Il faut veiller à ce que les bois soient mis en œuvre afin de ne pas permettre aux eaux de pluie de stagner. Les bois mis en œuvre debouts (verticaux) doivent être protégés de manière adéquate à la base afin d'empêcher l'eau et les moisissures de remonter par capillarité.

En rénovation, les bois déjà attaqués par des moisissures devront être traités au départ avec un produit fongicide. Les parties où l'huile n'aura pas pénétrée laisseront apparaître une « brillance » qui s'égalisera avec le temps.

MISE EN ŒUVRE

1- Traitement préalable: Le support doit être sec (humidité maximale 14%), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisses. Nettoyer éventuellement au DILUANT 0500.

Les meubles de jardin seront poncés au préalable avec un abrasif de grain 180.

2a-Application

Appliquer 3 couches espacées de 12 à 24 heures au pistolet, au rouleau (laqueur velours) ou à la brosse (brosses plates avec des soies mixtes ou synthétiques). Respecter les quantités préconisées. Veiller à bien recouvrir les arrêtes.

2b-Meubles, jouets et balustrades

Idem mais faire éventuellement un égrenage entre couches avec un abrasif de grain 180 à 240. Eviter l'accumulation d'huile dans les interstices éventuels.

Important : Ne pas appliquer en plein soleil, cela entraînerait des taches et des exsudations de l'huile et rendrait la surface collante.

Veiller à une bonne ventilation pendant l'application et durant le temps de séchage. ; Ne pas utiliser les meubles traités avant 48 heures minimum. Effectuez un essai préalable.

2c- Données pour l'application au pistolet

Pistolets à godets : buses de 1 à 1,5 mm, pression 2 à 2,5 bars

Airless : buses de 0,23 à 0,28 mm, pression matériel 60 bars.

3- Nettoyage des outils : Immédiatement après utilisation avec le DILUANT code 0500.

4- Rénovation sur boiseries, balustrades et jouets.

Pour obtenir une protection durable, les parties traitées devront être entretenues tous les 1 à 3 ans selon l'exposition aux UV et aux intempéries. Les surfaces horizontales devront être rénovées tous les ans.

5- Entretien des mobiliers de jardin

En entretien, appliquer une fine couche et la polir avec un chiffon non pelucheux après 30 minutes.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 12 à 24 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Les meubles ne devront être utilisés qu'après 24 heures.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 11/04/2006)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU

CONSOMMATION – RENDEMENT PAR COUCHE

Boiseries : 30 à 50 ml/m², 20 à 30 m²/litre. Une consommation plus importante est à prévoir sur les bois bruts de sciage ou rabotés.

Meubles de jardin : 20 à 30 ml/m², 30 à 50 m²/litre.

La consommation et le rendement sont étroitement liés à la nature et à l'absorption du bois.

STOCKAGE

Stocker dans un endroit frais et sec, à l'abri du gel. Formation de peau possible. Retirer la peau avant toute réutilisation et filtrer si nécessaire.

CONDITIONNEMENT

750 ml, 2,5 L, 10 L

CONSEILS DE SECURITE

Attention : Laisser sécher les chiffons imbibés et le matériel utilisé sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans l'eau avant séchage (**risque d'auto inflammation**). Le produit en lui-même n'est pas auto-inflammable mais inflammable.

Une sensibilisation par contact avec la peau est possible. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Éviter le rejet dans l'Environnement. Consulter les instructions spéciales sur la fiche de données de sécurité. Peut provoquer des réactions allergisantes. Porter des gants appropriés lors de la mise en œuvre.

Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

RECYCLAGE

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Déposer les conditionnements vides et les résidus liquides dans une déchetterie.

Les résidus secs peuvent être mis dans les ordures ménagères.

Codé de recyclage des déchets : 080111

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (traduit le 11/04/2006)

EUROP LABO - BIOFA, 3 rue Gutenberg, Z.A., B.P. 39, 67610 LA WANTZENAU